

### Bientôt la rentrée.

A partir du 1er septembre, les clubs seront en mesure de délivrer la licence 2010. Dans le courant du mois d'août ils recevront l'enveloppe habituelle rappelant les principales dispositions à suivre.

Pas de nouveauté en 2010, voici quelques rappels :

- Vous pouvez délivrer la licence 2009 jusqu'au 30 août.
  - La licence découverte a encore de beaux jours devant elle. Elle offre une garantie complète, tout comme les autres licences.
  - Tarifs, il n'y a pas d'augmentation. Les prix sont donc les suivants :
    - Adulte : 36 euros
    - Jeunes : 18 euros
    - Poussin : 10 euros } Hors Cotisation ros
  - Découverte : 14 euros dont cotisations ligue et CD
  - Enfin, la licence convention Handisport (double licence) est à 18 euros.
- Pour les licenciés de la FFH, les 18 euros sont à régler directement à la FFH, l'informatique fédéral prend en compte cette particularité.



**FFTA**

Fédération Française  
de Tir à l'Arc

**Lettre aux Clubs**

[www.fft.fr](http://www.fft.fr)

### Tournée des plages 2009 Konami Sports à la Playa 28 juillet - 13 août

C'est reparti, le tir à l'arc sera sur la plage en cet été 2009... Comme en 2008, la FFTA participe à la tournée des plages rebaptisée cette année « Konami à la Playa » en raison du changement de partenaire principal. Le tir à l'arc sera donc présent avec le tennis de table, le golf et le football sur les treize étapes de la tournée du 28 juillet au 13 août sur le littoral Atlantique et Méditerranéen.

Deux ateliers sont proposés aux vacanciers : un atelier tir sur cible et un atelier tir au drapeau, réalisé avec des flèches flou-flou.

Deux partenaires s'associent à cette initiative, France Archerie et Rolan qui met à disposition les arcs d'initiation comme l'an passé.

Pour animer chaque journée, les ligues, les comités départementaux et les bénévoles des clubs voisins se mobilisent.

A noter la présence annoncée de Virginie Arnold, médaillée de bronze aux JO de Pékin, sur les étapes de Châtelailon, St George de Didonne, Mimizan et Capbreton.

Certaines étapes manquent de volontaires pour animer les ateliers. Si vous souhaitez rejoindre la tournée le temps d'une ou de deux journées, contactez la FFTA.

Contact : Line Sorel : [l.sorel@fft.fr](mailto:l.sorel@fft.fr) - Tél 01 48 12 19 80

#### Calendrier

- 28 juillet - Pornichet (44 - Pays de la Loire)
- 29 juillet - Quiberon (56 - Bretagne)
- 30 juillet - Perros Guirec (22 - Bretagne)
- 31 juillet - Les Sables d'Olonne (85 - Pays de la Loire)
- 1<sup>er</sup> août - Châtelailon Plage (17 - Poitou-Charente)
- 2 août - St Georges de Didonne (17 - Poitou-Charente)
- 4 août - Mimizan (40 - Aquitaine)
- 5 août - Capbreton (40 - Aquitaine)
- 7 août - Cap d'Agde (34 - Languedoc-Roussillon)
- 8 août - Canet en Roussillon (66 - Languedoc-Roussillon)
- 10 août - Le Lavandou (83 - Côte d'Azur)
- 11 août - Fréjus (83 - Côte d'Azur)
- 13 août - La Baule (44 - Pays de la Loire)

## Le site des Jeunes Dirigeants

à 20 jours de l'ouverture de la Semaine Jeunes 2009, les Jeunes Dirigeants mettent en ligne leur site : [www.jeunesffta.fr](http://www.jeunesffta.fr)

Retrouvez sur ce site toutes les infos sur :

- la **Charte Environnement Propreté** :

- le texte de la Charte
- **les ligues signataires** (engagements signés déjà réceptionnés)

- l'**Opération Solidarité** avec notamment les pays destinataires pressentis

- les actions des Jeunes Dirigeants

- les infos sur les formations Jeunes Arbitres et Jeunes Dirigeants, avec notamment le programme 2009 du stage Jeunes Dirigeants

## Calendrier National 2010 Appel à candidature

Quelques Championnats ne sont pas encore attribués :

- le Critérium Bare Bow les 27 & 28 février
- la Semaine Jeunes du 26 au 31 juillet
- Les Finales des DR + Championnat de France D2 les 17, 18 & 19 septembre

Si vous êtes intéressés, contactez le Secrétariat du Président au 01.48.12.19.81  
e-mail : [p.renaud@ffta.fr](mailto:p.renaud@ffta.fr)

## TIR 3.D. et TIR 3.D.I

### Note à l'intention des archers, organisateurs et arbitres

Depuis la création du 3DI, nous faisons le constat suivant.

Il n'y a que très peu de concours 3DI organisés en France.

De nombreux archers pensent que ces concours ne les concernent pas, qu'ils sont réservés à une élite : les candidats aux équipes de France.

Donc peu d'archers nature ou 3D ont participé à un concours 3DI et à l'inverse ceux qui voudraient s'entraîner dans cette discipline ont beaucoup de mal à le faire.

Le Comité Directeur d'octobre 2008 dans un but de promotion du Tir 3.D.I a donc autorisé les archers, au lendemain des championnats de France 2009 et pour une période d'un an, à tirer selon le règlement 3.D.I lors des concours 3.D.

En pratique, lors de son inscription au greffe lors de tout concours 3D en France, durant la saison sportive 2009-2010 l'archer choisira s'il tire en 3.D ou en 3.D.I.

S'il choisit 3.D aucun changement

S'il choisit 3.D.I :

- Il reçoit une feuille de marque 3DI,
- Il ne tire qu'une flèche par cible,
- Il n'est pas classé au concours 3D, cependant l'organisateur à la possibilité de réaliser ou non un classement 3DI avec éventuellement des récompenses.

Ses résultats seront envoyés, par l'organisateur directement à Stéphane MUTEAUX qui effectuera le classement national 3DI, lequel aura un lien de consultation sur le site fédéral \*

**Stéphane MUTEAUX**  
21 le Clos des Chênes  
13710 FUVEAU  
[Stephane.muteaux@orange.fr](mailto:Stephane.muteaux@orange.fr)

\* Il est conseillé aux archers de veiller à ce que cela soit fait.